



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 14 mars 2012
N° CERTA-2012-AVI-139

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Microsoft Visual Studio

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-139>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-139
Titre	Vulnérabilité dans Microsoft Visual Studio
Date de la première version	14 mars 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Microsoft MS12-021 du 12 mars 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Élévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

- Microsoft Visual Studio 2008 SP1 ;
- Microsoft Visual Studio 2010 ;
- Microsoft Visual Studio 2010 SP1.

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans Visual Studio, qui permet une élévation de privilèges.

4 Description

Une vulnérabilité a été corrigée dans Visual Studio. Un attaquant qui placerait un complément (Plug-in) spécialement conçu dans le chemin prévu par Visual Studio pourrait obtenir l'exécution de code avec des privilèges d'administrateur.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Microsoft MS12-021 du 12 mars 2012 :
<http://technet.microsoft.com/fr-fr/security/bulletin/MS12-021>
<http://technet.microsoft.com/en-us/security/bulletin/MS12-021>
- Référence CVE CVE-2012-0008 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-0008>

Gestion détaillée du document

14 mars 2012 version initiale.